



Demande de subventions associations 2026

Comme chaque année, les associations de la commune peuvent remplir un dossier de demande de subvention pour demander un financement par la mairie.

Le formulaire est directement téléchargeable sur le [site de la mairie](#) ou bien, vous pouvez venir retirer la version papier au secrétariat, aux horaires habituels d'ouverture (*lundi, mardi, jeudi 9h - 12h et 14h - 17h, vendredi 9h - 12h*)

Date limite de dépôt : lundi 30 Mars 2026

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

This email was sent to {{contact.EMAIL}}

You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Unsubscribe](#)

